



## L'ACCESSIBILITÉ



Le magazine du livre et de la lecture en Pays de la Loire

semestriel gratuit / octobre 2021  
numéro 7

# SOMMAIRE

*numéro 7 – octobre 2021*

## Introduction

· Qu'est-ce que l'accessibilité ?	4-5
-----------------------------------	-----

## Les bibliothèques et l'accessibilité

· Le livre en prison	6-7
· Le Facile à Lire pour un public porteur de handicap	8-9
· Le BiblioPôle, se rapprocher des publics et rapprocher les acteurs	10-13
· Le livre chahuté au CHU d'Angers	14-15

Les outils de l'accessibilité	16-18
-------------------------------	-------

## Petite bibliographie accessible

· Le choix des livres est essentiel	19
-------------------------------------	----

## L'édition adaptée en Pays de la Loire

· Une maison d'édition qui sait parler à tous	20
· « Une langue pas barbante »	21
· Au service des Sourds et des Entendants	21-22
· Rendre lisible l'invisible	22
· Livre audio, livre vivant	23
· Dys + dys = Mobidys	24
· Esope Production, la voix off	25

## La médiation

· Écrire c'est apprendre à lire	26
· Les livres hors les murs	27
· Des librairies pour toutes et tous ?	28-29
· Programmation littéraire : le paradoxe du numérique	30
· Hélène Defromont, des gestes aux mots	31

# Édito

*Emmanuelle Garcia, directrice de Mobilis*

Direction de la publication  
Emmanuelle Morice  
Rédaction en chef  
Emmanuelle Garcia  
Coordination du numéro  
Patrice Lumeau  
Rédaction  
Solenne Bauché, Christelle Capo-Chichi, Émilie Chevalme, Amandine Glévarec, Patrice Lumeau, Emmanuelle Morice, Christel Périssé  
Création de la couverture, graphisme et maquette  
Patrice Lumeau  
Typographie  
LCT Sbire  
conçue par l'atelier La Casse, [la-casse.fr/typographie/lct-sbire](http://la-casse.fr/typographie/lct-sbire)  
Espace Le Karting,  
6, rue Saint-Domingue,  
44200 Nantes  
Impression  
Offset 5  
[offset5.com](http://offset5.com)  
Zone d'activités, 3, rue de la Tour,  
85150 La Mothe-Achard

Imprimé à 3 000 exemplaires sur papier PEFC et diffusé gratuitement.

La version PDF de ce numéro est disponible à l'adresse suivante : [mobilis-paysdelaloire.fr/ressources/publications](http://mobilis-paysdelaloire.fr/ressources/publications)  
Tous les articles sont par ailleurs mis en ligne dans la version web du magazine, alimentée toute l'année sur : [mobilis-paysdelaloire.fr/magazine](http://mobilis-paysdelaloire.fr/magazine)

Parler d'accessibilité du livre en temps de pandémie peut paraître superflu pour qui ne s'est jamais interrogé avec précision sur les freins à la lecture. En étant optimiste, on pourrait croire que l'apparente santé économique du livre montre qu'« on » lit plus, et que la multiplication des formats parle d'une démocratisation de la lecture.

Il n'en est rien, évidemment. Aujourd'hui plus qu'hier encore, lire est un droit pour lequel il faut lutter et s'engager. Dans les antichambres de la lecture, des professionnels œuvrent : dispositif facile à lire, édition adaptée, pictogrammes, sonorisation, formes de médiation sont autant d'outils et d'intentions encourageant la dissémination de pratiques de lecture diverses et complémentaires les unes des autres.

Le recensement des acteurs de la région travaillant à ce grand chantier est agréablement surprenant : ils sont nombreux, certains implantés depuis longtemps sur le territoire. Et la relève est assurée, car il y a chez les plus récemment lancés une attention particulière portée aux enjeux d'inclusion, même si ce n'est pas l'objet principal de leur projet.

**Avec l'aimable collaboration de l'association A.A.D Makaton, implantée à La Roche sur Yon, qui nous a confié des pictogrammes relatifs à l'activité de lecture et à l'univers du livre pour utilisation en illustration de ce numéro. [makaton.fr](http://makaton.fr)**

# Qu'est-ce que l'accessibilité ?

par Emmanuelle Morice

**L**e dictionnaire ne nous surprend pas en annonçant que c'est la possibilité d'accès offerte à l'individu. En revanche, il nous arrête en précisant que l'accessibilité est aussi un droit. Si l'accessibilité au livre et à la lecture est un droit, alors sa mise en œuvre est une question d'envergure.

En effet, plus du quart de nos concitoyens est en situation de handicap, permanent ou temporaire, handicap de diverses natures, visuel, auditif, moteur, mental, psychique ou cognitif.

Les besoins en matière d'accès concret au livre et à la lecture sont d'une variabilité extrême. Un jeune déficient visuel saura tirer parti de ressources numériques accessibles quand une personne vieillissante pourra éprouver des difficultés à lire son journal. Cette diversité des besoins est prise en charge par des dispositifs qui vont de la rampe d'accès à la bibliothèque au portage à domicile, en passant par les collections spécifiques de livres audio ou en braille, ou encore des collections en gros caractères. Et même si certains empêchements restent parfois ignorés, méconnus, on ne peut que saluer le nombre d'éditions spécifiques qui abordent ces questions et tentent d'apporter des réponses.

À ce large public du handicap s'ajoutent des empêchements très concrets comme la détention, l'hospitalisation, la vieillesse. Il s'agit d'empêchements majeurs, qui sont parfois atténués par l'engagement de l'établissement, par une direction attentive, qui se mobilise pour la mise en place d'un espace livres et engage ses équipes à s'y impliquer. Ces empêchements sont accompagnés par des partenariats avec les collectivités locales, territoriales pour lesquelles l'accessibilité est devenue un sujet majeur. Les bibliothèques départementales, municipales ont à cœur que les équipes s'engagent

à toucher tous les publics. Des missions nouvelles voient le jour de façon plus systématique, en charge du "livre et des publics éloignés". Nombre d'empêchements sont allégés par la mobilisation des bibliothécaires, volants ou non, leurs actions de médiation, les rencontres qu'ils facilitent, leur écoute et leurs savoirs adaptés. Les auteurs et les maisons d'édition, par le biais des résidences et des festivals, agissent aussi de plus en plus dans ces lieux d'empêchement, aux côtés des professionnels.

Et il arrive que le lieu de l'empêchement devienne contre toute attente le lieu du déclic. Il arrive qu'on entre en lecture quand on entre en détention ou à l'hôpital, car on y a du temps et un peu de solitude. La bibliothèque est alors l'interface entre le désir naissant et sa possible mise en œuvre.

L'accessibilité c'est avoir accès mais c'est aussi être – ou se rendre – accessible. Le handicap ouvre un droit mais les empêchements plus subtils, dits psycho-sociaux, ne peuvent y trouver de résolution entière. Être ou se rendre accessible, pour le livre, c'est accepter d'affronter les parcours de vie, les parcours de migration, les parcours scolaires et psychiques, le rapport – ou l'absence de



rapport – à la langue écrite. Pour ces publics très éloignés de la lecture, c'est au livre lui-même de se rendre accessible. L'objet-livre est porteur de représentations socio-historiques intimidantes voire excluantes. Le dispositif du

Facile à Lire tente de répondre aux besoins de connexion ou de reconnexion avec la lecture et son plaisir. Formidable outil, ce concept initié conjointement par Livre et lecture en Bretagne et Bibliopass questionne la représentation du livre. Il nous interpelle, nous fâche, nous incommode parfois. Mais il est aussi l'occasion d'initier et d'activer des partenariats, de favoriser l'interconnaissance avec d'autres professionnels, de croiser les expériences, les attentes, les besoins.

Lorsqu'on parle d'accessibilité au livre et à la lecture, on se situe donc à un double niveau d'action. Il s'agit d'amener les livres vers les publics et de rapprocher les publics des livres.

Il faut accepter qu'il y ait des paliers successifs, ou juxtaposés, pour tendre à la pleine appropriation du livre, et des espaces d'action divers, non exclusifs les uns des autres (ateliers d'écriture, nouvelles

pratiques de la jeunesse articulant écrits, images, sms, réflexions et actions sur le lien entre lecture et écrans). Il faut aussi admettre que notre propre rapport au livre évolue, se modifie de façon sensible avec la génération suivante, et avec d'autres pratiques.

Depuis quelques années, les pouvoirs publics se sont emparés de tous ces enjeux. Le CNL par exemple soutient plus particulièrement les projets à destination des personnes éloignées du livre. Il a soutenu, entre autres, une expérience inédite de médiation animale associant animaux et livres, nommée Poils de Lecture, en milieu pénitentiaire et au sein d'un lieu d'accueil de personnes en situation de handicap mental. Le Ministère de la Culture a mis en place des subventions Culture/Santé, Culture/Justice, Culture/Handicap. Le Conseil régional des Pays de la Loire a initié une réflexion sur ces questions. Autant de dispositifs qui existent et nous invitent à nous y impliquer.

La filière du livre n'est pas en marge de ces préoccupations et éprouve un fort intérêt à s'engager et à coopérer dans cette réflexion, chacun à son niveau, chacun dans son champ, pour une plus grande portée collective.

Les enjeux d'inclusion sont un levier fondamental pour l'avenir de la lecture.

Le livre pour toutes et pour tous.

Emmanuelle Morice est présidente de Mobilis et responsable du Service culture / publics empêchés de la Ligue de l'enseignement Pays de la Loire.



# Le livre en prison

ENTRETIEN AVEC BLANDINE PROT

→ · Propos recueillis par Emmanuelle Morice · ←

**O**n oublierait presque la détention, dans cette bibliothèque spacieuse, quand on rencontre Blandine entourée de deux personnes détenues. Blandine Prot coordonne quatre autres bibliothèques sur le Centre Pénitentiaire de Nantes : au Centre de Détenion, à la Maison d'Arrêt (où sont installées deux bibliothèques, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes) et au Quartier de Peines Aménagées. Dans chacune d'elles, des personnes détenues exercent les fonctions d'auxiliaires de bibliothèque et sont salariées de l'administration pénitentiaire. Beaucoup deviennent lecteurs lors de leur entrée en prison, ils sont inscrits, empruntent, participent à

des ateliers, comme ils pourraient le faire à l'extérieur.

Parlez-nous de ces bibliothèques en prison à Nantes et des personnes qui les fréquentent.

Pour trois d'entre elles, il s'agit d'espaces d'environ 40 m<sup>2</sup> équipés de mobiliers amovibles. La bibliothèque du Centre de détention fait exception, avec ses 80 m<sup>2</sup>, son étage et ses hautes plantes vertes. Outre les documents accessibles à l'emprunt, des espaces sont dédiés à la lecture sur place et aux jeux de société, œuvrant à faire des bibliothèques des lieux d'échanges et de socialisation. Notons que les livres très demandés divergent sensiblement selon les bibliothèques, preuve que le prescripteur qu'est l'auxiliaire de bibliothèque a bien son rôle à jouer.

Pouvez-vous nous expliquer quel est le rôle du détenu auxiliaire de bibliothèque ?

Il est à mon sens un acteur essentiel du bon fonctionnement de la bibliothèque. Il assure l'ouverture, le conseil aux lecteurs, la circulation des ouvrages, mais son rôle va en réalité bien au-delà de la gestion courante de la bibliothèque. C'est une personne ressource pouvant faciliter la compréhension de la détention et jouer un rôle d'écrivain public. Par ailleurs, il doit

mobiliser des qualités relationnelles afin de garantir le respect du lieu et des documents.

Ces lieux sont-ils des espaces fréquentés ? Ont-ils un accès facilité au sein de la prison ?

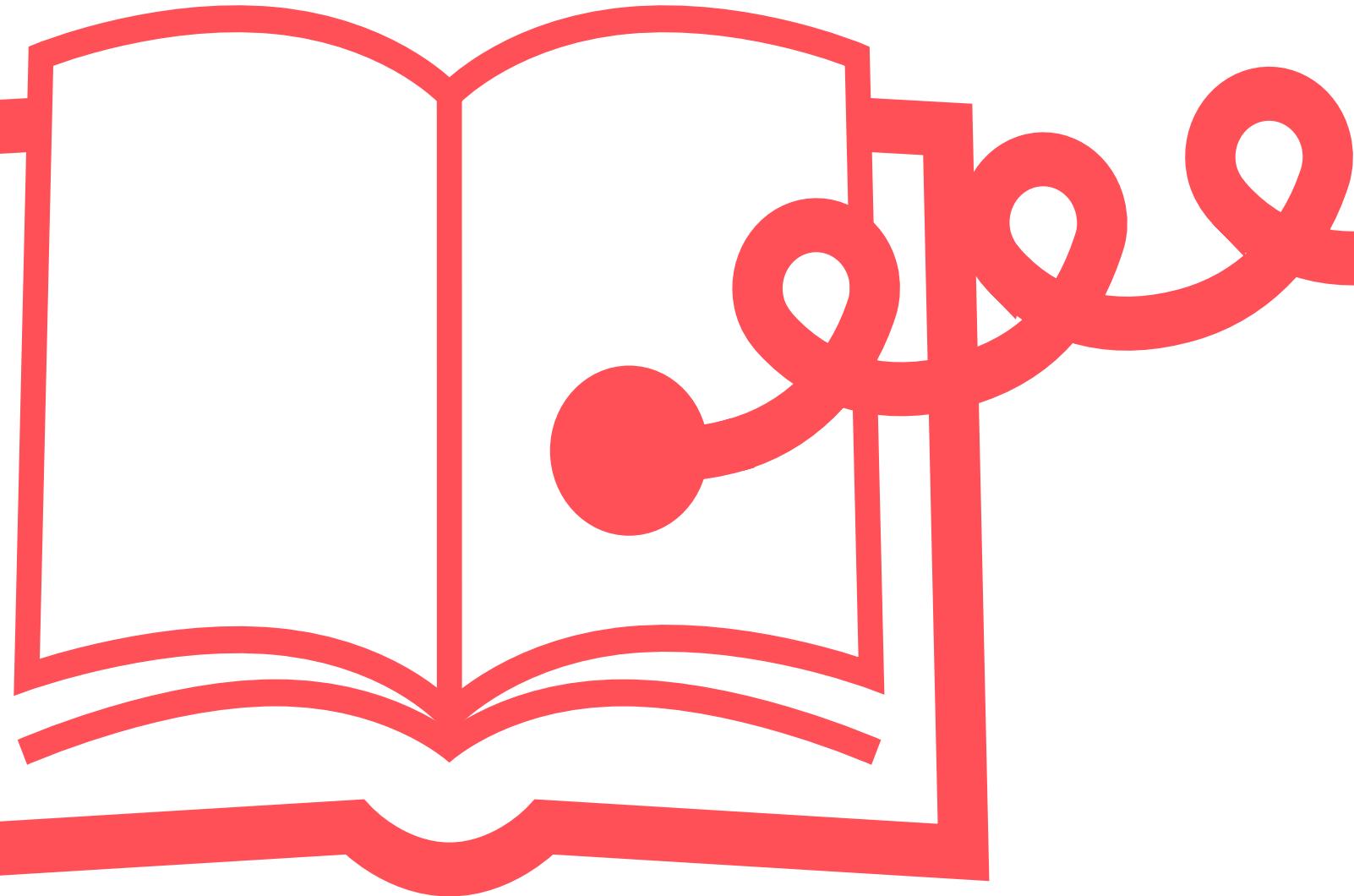
L'accès à la bibliothèque diffère d'un quartier à l'autre. Sa superficie n'est pas toujours proportionnelle au nombre de personnes incarcérées. Son planning d'ouverture doit intégrer le rythme pénitentiaire : travail, formation professionnelle, sport, promenades... À cela s'ajoute la question des freins psychosociaux, qui peut être travaillée individuellement avec les professionnels compétents. Autant de facteurs pouvant complexifier l'accès à la bibliothèque et qui doivent sans cesse être questionnés collectivement.

Parlez-nous des médiations que vous organisez dans les bibliothèques ?

Nous œuvrons avec autant d'exigence dans ces bibliothèques pénitentiaires que dans les bibliothèques de service public, afin d'en faire des espaces accessibles, chaleureux, complets. Elles pourront constituer des points de repère à la sortie.

## Bibliothèques en prison

*Blandine Prot est médiatrice livre et lecture au Centre pénitentiaire de Nantes, salariée de la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire. En milieu carcéral, la bibliothèque est le premier espace dédié à la culture proposé aux personnes détenues. Le protocole d'accord Culture/Justice de 1986 prévoit que chaque prison construite doit posséder une bibliothèque.*



De nombreux partenariats fonctionnent avec la Bibliothèque municipale de Nantes et la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique mais aussi avec des structures culturelles locales permettant des médiations régulières et variées. Festivals, participation au prix CEZAM, lectures, concerts acoustiques, ateliers... Depuis 2019, les personnes volontaires en détention sont également invitées

à sélectionner des ouvrages auprès des libraires partenaires.

Pour vous, quel rôle le livre a-t-il à jouer ici ? Travailler dans ces bibliothèques comporte son lot de doutes, mais la circulation des livres en détention nous rappelle au sens de notre mission. Les livres passent de cellule en cellule. Les livres jeunesse sont feuilletés dans les espaces familles.

Certaines personnes détenues en offrent à la bibliothèque au moment de leur libération. Les livres conseillés par les auxiliaires sont lus par les agents, et inversement. Et nous travaillons actuellement sur un projet : prochainement, un parent incarcéré pourra lire le soir, par téléphone, à l'oreille de son enfant.



# Le Facile à Lire pour un public porteur de handicap

ENTRETIEN AVEC EMMANUELLE MORICE

« · Propos recueillis par Christel Périssé · »

**P**ouvez-vous nous présenter l'expérience de Facile à Lire qui a débuté il y a deux ans, dans la Sarthe, auprès d'un public porteur de handicap ? Nous avions le désir d'expérimenter le dispositif Facile à Lire (FAL) auprès de personnes atteintes de handicap mental. C'est un public éloigné de la lecture, qui a intériorisé l'empêchement d'accès au livre. On trouve dans le champ du handicap mental des personnes illettrées, des personnes en difficulté avec la lecture, et quelques bons lecteurs aussi. L'enjeu est de modifier la perception du livre, qui est l'objet emblématique du savoir, de construire une familiarité entre le livre et le public handicapé et, à terme, dans une démarche d'inclusion, d'ouvrir les espaces réservés de la lecture – bibliothèques, librairies – à ce public-là.

Quels acteurs ont été mobilisés dans la mise en place du dispositif ? Nous avons fait un appel à projet sur le département de la Sarthe auprès de structures déjà fortement mobilisées sur la culture. Nous cherchions une structure pour accueillir des kiosques à livres, et une bibliothèque sensibilisée à ce concept. La médiathèque de Sablé souhaitait se

doter d'une collection FAL, cette base devant ensuite essaimer vers d'autres espaces. L'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) de Sablé a répondu favorablement et nous avons déposé un kiosque à livres à l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) et un autre au Saaj (Service adapté d'accueil de jour). La bibliothécaire de Sablé était déjà formée aux enjeux du FAL. Nous avons noué un troisième partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Sarthe, Sarthe Lecture, qui a assuré la coordination d'un comité de sélection pluridisciplinaire sur le territoire de Sablé, composé de bibliothécaires, d'éducateurs et d'autres acteurs sensibilisés à la question, notamment une structure d'alphabétisation des migrants et des assistantes sociales.

Après la sensibilisation auprès des équipes et le choix de l'emplacement des kiosques, quelle a été la troisième étape ? La médiation. Nous avions reçu un don important des éditions MeMo pour enrichir les kiosques. Le projet était financé par la Drac mais aussi par le Conseil régional qui, sur le volet de l'accessibilité et du handicap, a été suffisamment ambitieux

pour que nous puissions déployer une médiation de qualité. Les kiosques se tenaient à des endroits stratégiques, près des lieux de restauration, et nous les avons inaugurés en présence d'un marionnettiste qui a contribué à ancrer ces espaces dans une sociabilité joyeuse et adaptée. Il n'y a évidemment aucune contrainte d'emprunt, le maître-mot étant l'accessibilité. Les éducateurs ont ensuite pris le relais sur la longueur, organisant régulièrement des réunions autour des kiosques, des échanges, des animations.

Avez-vous eu de bonnes surprises au fil de ces deux années d'expérimentation ? Bien sûr. La première fut l'implication des usagers dans leur propre désir de lecture. La sélection des ouvrages par le public handicapé lui-même était un objectif idéal que nous avons vu se mettre en place. Les kiosques se sont enrichis d'ouvrages de presse, à la demande des usagers, de coloriages, de livres-jeux type *flipbook*, mais aussi de poésie, en particulier des haïkus. Les éducatrices ont aussi fait évoluer les sélections en passant de choix généralistes à des choix thématiques, plus propices aux animations.

Autre grande satisfaction, la bibliothécaire de Sablé s'est faite passeuse du dispositif et deux autres kiosques vont prochainement rejoindre de nouveaux espaces.

La situation sanitaire a-t-elle perturbé le dispositif?

Je dirais qu'elle a seulement freiné son déploiement. Notre objectif est évidemment d'ouvrir l'expérience à d'autres publics, notamment aux enfants et aux foyers d'hébergement. Ces deux premières années ont montré tout l'intérêt de la mobilisation des acteurs autour de ces kiosques qui contribuent à installer le livre dans le quotidien et dans un rapport de familiarité. Leur mobilité – car les kiosques bougent – crée du lien entre des espaces qui peuvent se trouver éloignés, lieux du handicap et lieux du livre.

## Le kiosque Facile à Lire

*Depuis 2015, le Service culture de la Ligue de l'enseignement Pays de la Loire anime un projet innovant et particulier autour du livre et de la lecture : le kiosque Facile à Lire. Inspiré des Easy to Read Square d'Europe du Nord, ce mobilier répond aux critères du Facile à Lire et permet d'aller au plus proche des publics.*

*Les ouvrages soigneusement sélectionnés sont disposés sur ce meuble inédit, œuvre du collectif nantais Fichtre, qui attire l'œil. Pyramidal, il présente les livres de face et de façon mobile. Il a pour ambition de (re)donner goût au livre et d'être l'outil facilitateur, l'objet transitionnel vers d'autres lieux institutionnels. En effet, dans une volonté d'inclusion, la Ligue s'attache à travailler en partenariat avec les structures livre et lecture du territoire.*

*Ainsi le kiosque est un moyen de rapprocher les publics des livres, mais aussi des espaces dédiés parfois méconnus de ces publics. Les structures qui l'accueillent s'engagent à le faire vivre et à l'animer. Il permet de mobiliser d'autres publics et de bousculer les habitudes, les préjugés face au livre.*

*Aujourd'hui on compte 15 kiosques disséminés sur la région des Pays de la Loire. Le kiosque est d'ailleurs fabriqué par des personnes en insertion dans le cadre du travail pénitentiaire.*

- Vous souhaitez développer un projet Kiosque Facile à Lire ?  
[culture@laliguepaysdelaloire.org](mailto:culture@laliguepaysdelaloire.org)

E.M.



# Le BiblioPôle : se rapprocher des publics et rapprocher les acteurs

ENTRETIEN AVEC SANDRINE BERNARD ET NATHALIE POMMIER

• Propos recueillis par Christelle Capo-Chichi •

**L**e BiblioPôle, bibliothèque départementale du Maine et Loire, développe une politique de partenariat entre bibliothèques et services sociaux. Une vision nouvelle des missions de la BDP, des actions de médiation originales vers les publics éloignés ou empêchés, que détaillent Sandrine Bernard, directrice du

BiblioPôle, et Nathalie Pommier, chargée de mission « publics spécifiques ».

De quels constats est née votre réflexion sur les « publics spécifiques » ?

L'évolution des métiers de la bibliothèque a conduit les bibliothèques départementales à évoluer elles-mêmes

pour accompagner ces changements. La tendance actuelle consiste à sortir des missions traditionnelles de formation et de circulation documentaire pour se rapprocher du fonctionnement des médiathèques municipales. Nous développons ainsi des missions culturelles, de promotion des artistes, des

## La prise en compte des handicaps dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et dans les bibliothèques territoriales

Rapport de l'IGÉSR

En février 2021, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche rendait un rapport sur la prise en compte des handicaps dans les bibliothèques.

Accessibilité physique des bâtiments, accessibilité des ressources documentaires, accessibilité numérique, accessibilité de l'action culturelle, ces quatre grands thèmes ont été interrogés par les inspecteurs en charge de ce rapport par le biais de questionnaires et d'entretiens auprès de professionnels des bibliothèques.

Les conclusions de celui-ci soulignent les nombreuses initiatives mises en œuvre dans les bibliothèques pour améliorer l'accueil des publics en situation de handicap mais déplorent une trop grande disparité entre établissements.

Le rapport rappelle les leviers à mobiliser pour mieux répondre aux enjeux de l'accessibilité tels que l'exception

handicap au droit d'auteur, la formation des personnels, les groupes de travail nationaux, la coopération et également les dispositifs nationaux de soutien financier.

27 préconisations pour une meilleure prise en compte des handicaps dans les bibliothèques jalonnent ainsi le rapport. Elles sont classées en quatre grands thèmes :

- Édition accessible et adaptée
- Formation
- Organisation
- Impulsion nationale

Le rapport est disponible sur le site de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Émilie Chevalme

œuvres, d'accès au numérique. Cela nous conduit à élargir nos publics au-delà de ceux auxquels nous nous adressons auparavant, professionnels et bénévoles. Aussi devons-nous nous doter de moyens pour mieux connaître ces nouveaux publics, en particulier les plus fragiles et éloignés de la lecture, et déterminer la finalité de nos actions. C'est pourquoi nous avons créé en 2018, après un diagnostic et avec le soutien financier de la Drac, ce poste de chargée des publics spécifiques et de l'éducation artistique et culturelle.

Au sein de la collectivité départementale, comment s'articulent culture et champ social ?

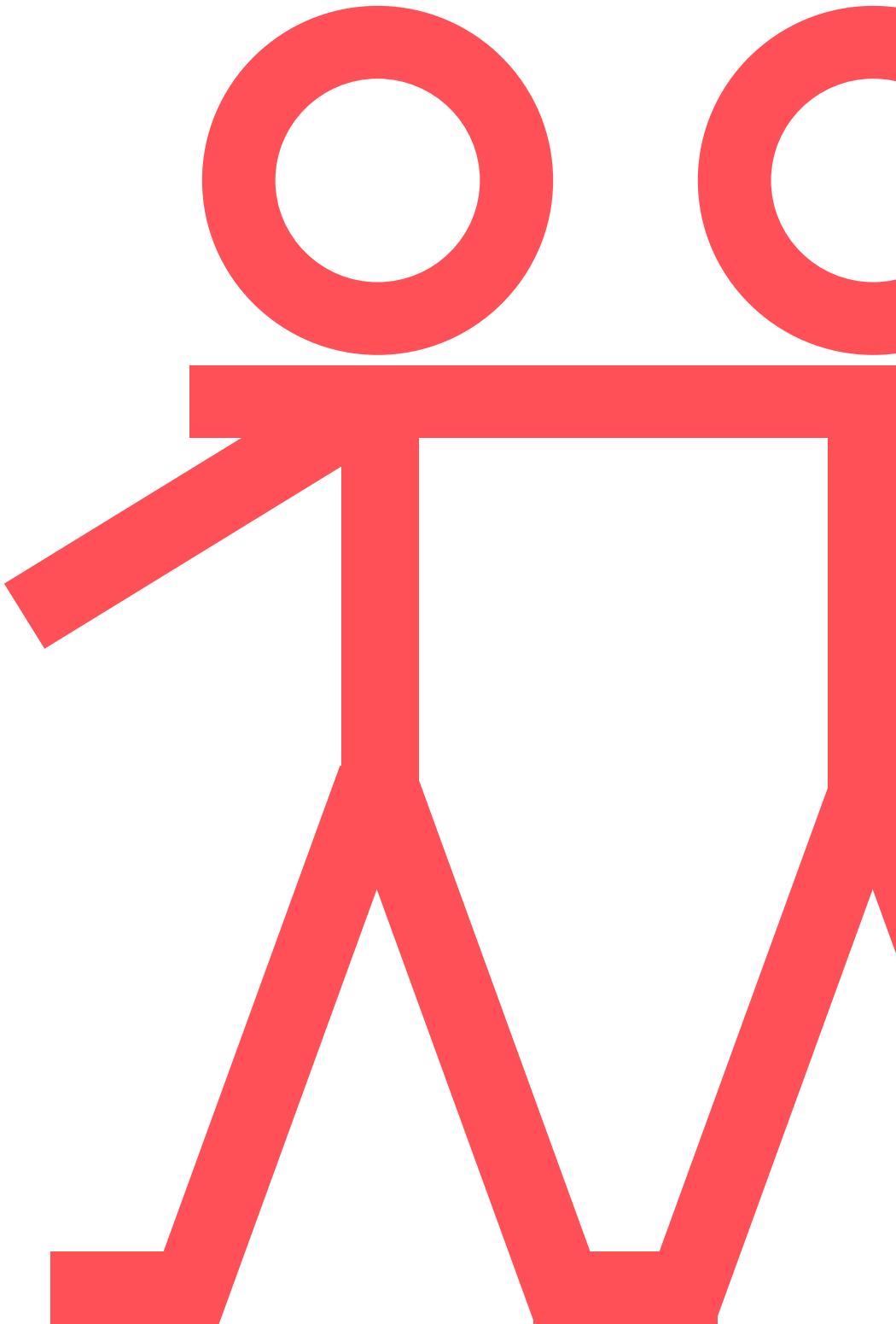
Nous observons un changement de mentalité et une demande de plus en plus forte de la part de nos collègues des services sociaux. Il ne s'agit plus seulement d'apporter une réponse médicale ou sociale aux populations : la culture ajoute un véritable supplément d'aide et contribue à l'épanouissement des personnes. Nous travaillons donc beaucoup avec les maisons départementales des solidarités (MDS). Nous nous adressons aussi de plus en plus directement aux collègues. Reste que ces publics ne sont pas toujours faciles à identifier et à toucher. Pour ce faire, nous cherchons à collaborer avec les associations d'éducation populaire telles Cultures du Coeur, le Secours populaire et l'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs), qui nous aident à connaître ces non-lecteurs. Ce partenariat est incontournable.

À quelles formes de médiation aboutissent ces partenariats ?

Nous avons créé des « bibliothèques mobiles pour tous » au sein des MDS, avec notamment des espaces Facile à Lire

(FAL) pour les publics adultes. La lecture vient ainsi à la rencontre d'usagers qui n'ont peut-être jamais poussé les portes d'une bibliothèque et qui, trop souvent,

n'osent pas s'emparer du livre ! À la MDS de Longué-Vernantes, une conteuse est intervenue, et l'espace FAL a été inauguré avec l'UFCV qui a proposé ▶





des lectures à voix hautes aux usagers. À Beaufort-en-Anjou, un artiste muraliste a peint une fresque auprès des étagères de livres. À Baugé-en-Anjou, nous avons mis en scène un espace où le livre est présent dans l'espace d'accueil de la MDS. Le thème retenu pour le choix des ouvrages est celui de l'animal, car nous y présentons une

médiation très originale, Poils de Lecture (voir encadré ci-contre). Plus largement, le BiblioPôle fait le choix de s'engager dans le dispositif Facile à Lire et de soutenir son déploiement dans le territoire : nous avons créé des outils « pause lecture » originaux en carton (illustration), un fonds FAL, des aides à l'acquisition d'ouvrages. Nous

travaillons aussi à la mise en place d'un fonds Lire autrement, pour les personnes en situation de handicap.

Comment concevez-vous vos actions ?  
Nous mobilisons et créons des liens. Il arrive trop fréquemment que bibliothèques et services sociaux ne se connaissent pas, alors

## Accueillir les personnes empêchées de lire en bibliothèque

*La bibliothèque, lieu de partage et de découvertes, est un modèle d'inclusivité et d'ouverture à un public large, aux envies et aux besoins variés. Pourtant, malgré une nette amélioration ces dernières années, l'accueil en bibliothèque des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de l'apprentissage a encore du chemin à faire.*

*Fin 2018, le ministère de la Culture a produit un ouvrage pour accompagner les professionnels des bibliothèques dans cette ouverture aux personnes empêchées de lire. Juridiquement, la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et la mise en place, à partir de 2008, de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, ont été les prémisses de cette initiative visant à l'inclusion de ce public insuffisamment pris en considération.*

*C'est en adaptant les collections, mais aussi les services, que l'accessibilité des bibliothèques aux personnes empêchées de lire peut être rendue optimale.*

*En ce qui concerne les collections, elles doivent être adaptées au public visé : physiques (tactile, braille, vidéos et livres en LSF, livres lus, offre de lecture Facile à Lire...) mais aussi numériques (formats ePub, DAISY texte ou DAISY audio). Ces formats permettent au lecteur de redimensionner le texte ou d'en modifier les contrastes, mais aussi de se déplacer facilement à l'intérieur du livre, de modifier la vitesse de lecture ou la tonalité de la voix...*

*Concernant les services, l'accueil et la prise en charge des bénéficiaires constituent la première prise de contact et l'évaluation des besoins du lecteur. Former le personnel*

*ou, du moins, une personne référente par établissement est primordial, car la personne accueillie aura besoin d'un accompagnement pour découvrir et utiliser le matériel, les logiciels d'aide à la lecture... De plus, il est nécessaire d'intégrer une signalétique adaptée, en privilégiant la présence de pictogrammes pour rendre la circulation intuitive. Enfin, l'information des publics concernés est un autre service essentiel : des partenariats avec des associations ou des organismes peuvent faciliter cette communication à destination des lecteurs empêchés.*

*Depuis quelques années, les médiathèques sont de plus en plus nombreuses à montrer l'exemple. En 2017, la médiathèque de Saint-Nazaire a profité de l'organisation des jeux nationaux handisport dans la ville pour proposer « une rencontre scientifique, des ateliers créatifs et une visite d'exposition accessibles aux déficients auditifs et visuels ». À la médiathèque Floresca Guépin, à Nantes, l'équipe accueille des enfants et des adultes en situation de handicap tout au long de l'année et des animations sont proposées auprès de plusieurs structures, sans oublier les établissements et associations qui se déplacent également à la médiathèque pour consulter les collections adaptées. Chaque type de handicap a sa propre fiche dédiée sur le site web de la bibliothèque municipale de Nantes.*

*Et en avril 2021, a été annoncée l'ouverture d'une « bibliothèque numérique adaptée mondiale », le Service mondial d'échange de livres. De quoi favoriser l'accès à une offre riche pour les personnes empêchées de lire !*

Solène Bauché

même qu'ils sont implantés à quelques centaines de mètres les uns des autres ! Nous impulsions le partenariat, donnons les moyens nécessaires et accompagnons les acteurs sur une partie du parcours. L'essentiel pour nous est de favoriser l'autonomie du partenariat de proximité. Nous intervenons notamment dans l'aide à l'acquisition d'ouvrages, l'apport d'outils d'animation, des propositions de spectacles. Nous organisons aussi des sessions de formation pour nos collègues des services sociaux, car malgré leur volonté de recourir au livre, l'utiliser et développer des animations adaptées aux publics ne s'improvise pas.

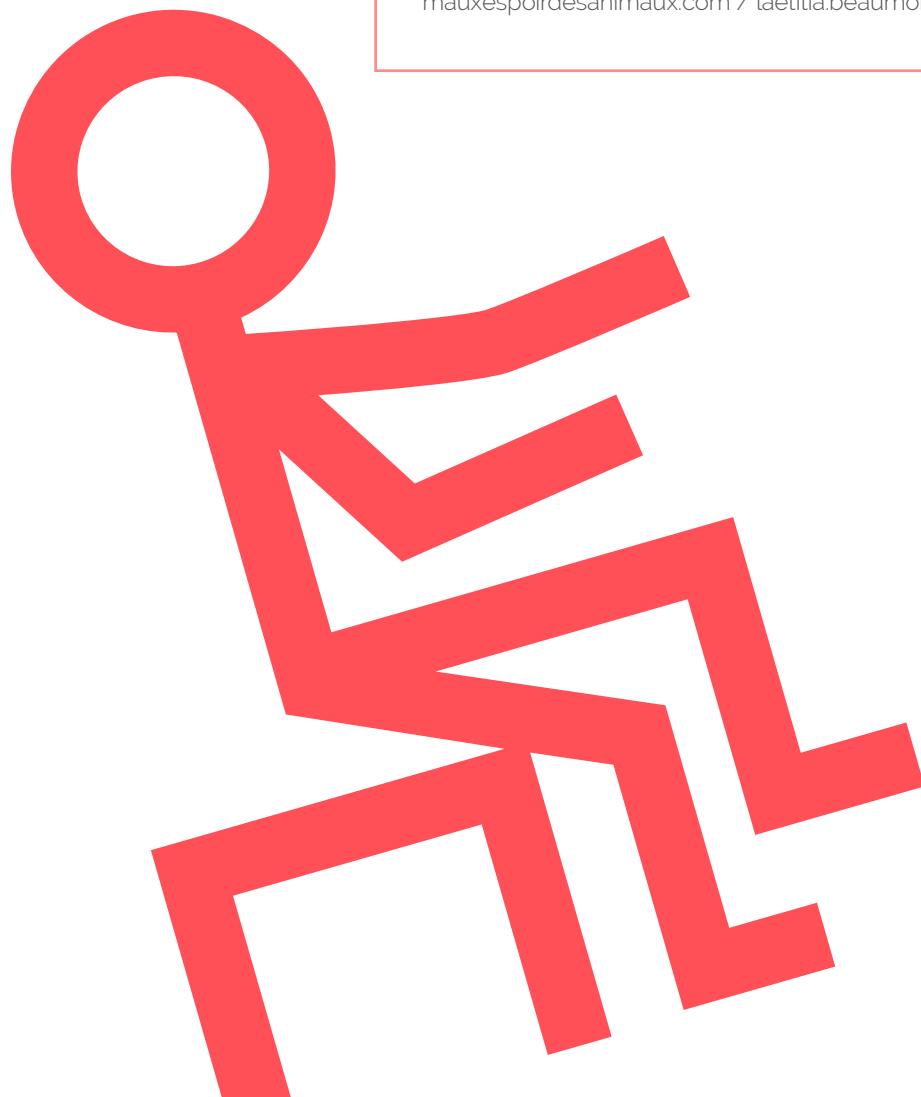
## Poils de lecture

*Poils de lecture est une action de médiation développée par la Ligue de l'Enseignement Pays de la Loire.*

*Le principe ? Une séance de lecture en compagnie d'animaux à prendre dans ses bras, caresser, bisouter ! Chats, cochons d'Inde, lapins et même un petit chien... Ces compagnons de tout poil, éduqués par la médiatrice, sont la promesse finale d'un parcours de médiation qui débute par des temps de sensibilisation aux questions animales à partir d'un choix de livres. Après deux à trois séances, vient (enfin !) le temps de rencontre avec les animaux. Une fois chaque compagnon adopté (le temps d'une séance, soit une heure et demie) et calmement blotti sur les genoux des participants, lecteurs et lectrices découvrent un choix d'albums traitant de la condition animale.*

*C'est une ouverture en douceur à la lecture, « guidée » par ces charmantes petites bêtes. Ce dispositif de médiation a fait ses preuves notamment auprès de publics adultes longtemps éloignés de la lecture et qui, mené en bibliothèque, débouche souvent sur la prise d'abonnement...*

- Aux maux L'espoir des animaux :  
[mauxespoirdesanimaux.com](http://mauxespoirdesanimaux.com) / [laetitia.beaumont@orange.fr](mailto:laetitia.beaumont@orange.fr)





# Le livre chahuté au CHU d'Angers

• par Patrice Lumeau •

**A**u centre hospitalier d'Angers se niche, encore pour quelque temps, une bibliothèque de 125 m<sup>2</sup>. Le fonds se constitue de 7 000 livres, enrichi régulièrement de nouveautés - 600 ouvrages prêtés à l'année par la médiathèque Toussaint d'Angers. L'espace est ouvert aux professionnels de santé comme aux patients. Victoria Deakin, responsable du service culturel du CHU, a tenu à développer la visibilité du service jusque dans les chambres d'hôpital. Une communication efficace a été mise en place à cette fin avec succès, puisque la balance des prêts entre patients et professionnels de santé, qui était équilibrée jusque-là, a basculé en faveur des patients.

En cause également : la crise sanitaire. Le confinement a eu un impact évident sur la demande de lecture. Être hospitalisé, sans visite, sans activité culturelle, a bien entendu donné ici comme ailleurs des envies de livres.

Le départ de la bibliothécaire en 2019 a engendré une réorganisation du lieu. Y officient désormais une aide soignante et une infirmière, personnel reclassé en raison de son appétence pour le livre. Le plus : la connaissance de l'hôpital, le lien avec le patient. Le moins : l'absence de médiation. Pour y remédier, Victoria Deakin mise sur un plan de formation adéquat. Pour l'instant, difficile d'effectuer

une lecture à voix haute sans les pré-requis nécessaires.

La bibliothèque entend cependant garder le cap, se rapprocher du patient. En complément du traditionnel portage de livre en chambre, elle s'est dotée de nouveaux outils. Ses liseuses numériques sont adaptées au profil du patient (les personnes âgées, les malvoyants ou simplement les gens

## Lecture et établissements de santé

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) a lancé en juin dernier un nouveau site pour accompagner les initiatives en faveur de la lecture dans les services de santé et établissements médico-sociaux. Le site propose notamment quatre boîtes à outils réalisées avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'Association des bibliothécaires de France (ABF), la Médiathèque des malades des hôpitaux de Bordeaux (MHB) et la Société des gens de lettres (SGDL). Chacune de ces boîtes, constituée de ses problématiques et ressources propres, tend vers le même but : favoriser la lecture dans les établissements de santé.

• [etablissements-sante-livrelecture.org](http://etablissements-sante-livrelecture.org)

P.L.



fatigués). Le livre audio n'est pas en reste dans les demandes de prêt.

Certains services, comme la psychiatrie, l'addictologie ou la clinique des adolescents, ont intégré le livre dans leur soins. Le portage y est donc un rendez-vous régulier. Tout comme pour le service

Soins de suite et réadaptation  
situé à Saint-Barthélémy  
d'Anjou. Chaque  
mardi après-

midi la bibliothèque y prend ses quartiers au premier étage. Le patient dont la mobilité est réduite peut y accéder avec des soignants spécialisés dans l'aide à la marche, ce qui fait partie du processus de guérison. Remettre le corps en action, physiquement accéder à l'étage, intellectuellement emprunter un livre.

Victoria Deakin ne désespère pas de voir les projets autour du livre, mis en pause par la Covid, se réaliser prochainement. Un nouveau fonds est en train de se constituer grâce à la coopération de patients et de soignants sur le thème de la prise en charge de la maladie en autonomie (par exemple pour le diabète). En outre, des professionnels du livre devraient pouvoir réintégrer les murs : déjà expérimentée en 2017 et 2018, une résidence d'auteurs de BD en immersion dans l'un des services de l'hôpital devrait avoir lieu cette année 2021, pour une durée de deux fois deux semaines. L'objectif est double : valoriser des pratiques de soins peu connues du public et faire découvrir aux patients la réalisation d'une BD. La résidence passe par des ateliers d'écriture et aboutit à une microédition.

La lecture devrait également retrouver sa place. Le service d'hémodialyse (qui

voit revenir ses patients 3 ou 4 fois par semaine) compte instaurer un rendez-vous régulier de lecture théâtralisée par les comédiens du Quai, le Centre dramatique national d'Angers. Les médiations cherchent à instaurer un rendez-vous, de façon à familiariser le public avec le livre et captant parfois des personnes éloignées de ce centre d'intérêt.

Aujourd'hui, la responsable du service culturel ne doit pas manquer de ressources. Après le départ de la bibliothécaire, puis la crise sanitaire, il faudra compter en 2022-2023 avec la réorganisation du CHU. Le lieu accueillant la bibliothèque va disparaître au profit d'une autre organisation de l'espace. Pour Victoria Deakin, l'une des meilleures options serait de créer des bibliothèques mobiles, espérant ainsi œuvrer au mieux au service de l'objectif incontournable : se rapprocher toujours et encore des patients.

## Le FALC

Nous avons tous au moins une fois trouvé tel écrit, telle affiche ou tel site internet illisible, nous attardant sur un mot, une phrase, pour en comprendre le sens. Le FALC (Facile à Lire et à Comprendre) trouve sa source dans cette problématique largement partagée dans le monde du handicap. En 1972, aux États-Unis, des personnes en situation de handicap inventent un langage commun afin que tous puissent comprendre ce qui se dit lors des réunions et sur les documents distribués.

Le FALC est un moyen de rendre l'information accessible à tous. Il s'agit d'un ensemble de règles de rédaction et de présentation de documents qui

facilite la lecture. Reconnu en 2009, pendant le projet européen Pathways, le FALC établit ces règles sous l'égide de Inclusion Europe. En France, c'est l'UNAPEI qui les diffuse.

Le logo européen FALC est destiné à identifier les textes, ouvrages ou documents, sous forme imprimée ou en ligne, qui respectent ces principes. Ces règles de bon sens portent aussi bien sur le fond que sur la forme : utiliser un vocabulaire abordable, sans jargon, une syntaxe simple, des polices de caractère lisibles.

Dans les faits, ces règles FALC sont utilisables et utilisées pour un public bien plus large : personnes âgées, personnes en situation d'illettrisme, per-

sonnes étrangères... La règle d'or est l'implication des usagers dans l'écriture et la traduction de documents « faciles à lire et à comprendre ». On ne saurait traduire en FALC sans associer les principaux intéressés. Le but n'est nullement d'infantiliser les adultes en leur proposant ce type de langage mais bel et bien de favoriser leur participation.

Aujourd'hui, le FALC est de plus en plus présent ; on a pu voir aux dernières élections municipales des programmes politiques traduits en FALC, mais aussi des attestations et des programmes culturels.

Emmanuelle Morice

## Le Facile à Lire

Le Facile à Lire (FAL) est un concept qui nous vient des pays du nord de l'Europe et du Canada. Il s'inscrit dans une logique globale de réflexion sur les questions d'accessibilité au livre et à la lecture et s'impose comme un levier facilitateur. Il s'adresse prioritairement aux adultes et aux jeunes rencontrant des difficultés de lecture, ne se déplaçant ni dans les librairies ni dans les bibliothèques. L'objectif est de conquérir un nouveau lectorat, qu'il s'agisse de lecteurs « fragiles », de jeunes adultes, de personnes âgées, d'allophones... et de permettre de modifier leur relation au livre. Le concept est loin d'être limitatif. Il s'adresse aussi à ceux qui sont éloignés du livre par manque de temps, d'envie, de sensibilité. De nombreux lecteurs lisent du Facile à Lire sans le savoir.

Le FAL est encadré par quatre principes, qu'il convient de respecter pour sa mise en œuvre dans un espace réservé :

- des livres adaptés et respectueux des règles du FAL.
- des livres présentés de face pour être clairement repérables et lisibles.
- une mise en place dans un cadre partenarial et inclusif.
- des médiations culturelles innovantes et inédites pour faire vivre l'espace FAL.

Le concept du Facile à Lire, initié par Bibliopass et Livre et Lecture en Bretagne, est reconnu par le ministère de la Culture qui délivre un label à toute structure souhaitant s'inscrire dans cette démarche. En Pays de la Loire, le Service culture de la Ligue de l'enseignement développe le FAL en lien avec Mobilis.

E.M.

## Accessibilité numérique : qu'est-ce que le RGAA ?

Rendre accessibles les services en ligne aux personnes en situation de handicap. Oui, mais comment, quels sont les critères, comment s'assurer de leurs conformités ? La Direction interministérielle du numérique publie depuis 2009 et met à jour régulièrement un référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) à destination des services publics numériques mais aussi des services privés chargés d'une mission de service public ou d'intérêt général. L'accessibilité numérique doit permettre d'offrir à tout citoyen, qu'il soit ou non en situation de handicap, des services en ligne : perceptibles, utilisables, compréhensibles, robustes.

Le RGAA est un outil d'accompagnement de la mise en accessibilité des services numériques.

Après les rappels légaux ad hoc, le RGAA propose une méthode technique et un ensemble de critères permettant, dans le cadre d'audits réguliers, d'évaluer la conformité des services en ligne aux exigences légales en matière d'accessibilité. Il fournit également des kits d'audit comprenant des modèles de rapport d'audit et des exemples de déclaration d'accessibilité. Bref, une vraie boîte à outils !

• [numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite](http://numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite)

Émilie Chevalme

## DAISY : le format qui facilite l'usage du livre sonore

L'histoire de DAISY (Digital Accessible Information SYstem) débute en 1988 lorsque la Bibliothèque suédoise de Livres sonores et Braille interpelle la communauté à propos du livre audio analogique dont l'usage est fastidieux pour les personnes en situation de handicap visuel. En 1997, profitant de la transition vers le numérique, un Consortium établit une norme à vocation internationale, publiée par l'ANSI, et imagine un format répondant aux attentes des audio-lecteurs : le DAISY. Navigation flexible et balisée (par chapitres, paragraphes, etc.), modulation de la vitesse de lecture, possibilité d'ajouts de signets, mémorisation de la dernière position, informations sur le contenu (titre, numérotation, etc.)... L'utilisation privilégiée du format DAISY reste le livre audio, mais le Consortium continue de développer des outils permettant de rendre accessibles tous les types de documents textes (Word, ePub). La lecture se fait alors par voix de synthèse ou via une tablette braille.

Amandine Glévarec

## Le Makaton, une méthode plurimodale

Le Makaton est une méthode de communication conçue dans les années 1970 par l'orthophoniste britannique Margaret Walker et introduite en France en 1995. Elle s'adresse aux personnes atteintes de troubles du langage associés à des handicaps divers : autisme, polyhandicap, trisomie, dysphasie, atteintes neurologiques...

Le Makaton préconise l'utilisation de signes simplifiés issus de la langue des signes française, des pictogrammes faciles à reproduire, ainsi que la parole, pour favoriser une meilleure compréhension dans la vie quotidienne et l'émergence possible d'une oralisation.

Concernant les livres et l'accès à la lecture, une traduction en makaton implique la transposition du texte en pictogrammes immédiatement reconnaissables, tout en conservant le mot écrit sous chaque dessin. Ces mots aident les lecteurs à se repérer dans la phrase, mais peuvent aussi permettre à certaines personnes le développement des compétences

nécessaires à l'acquisition du langage écrit.

De plus en plus, des bibliothèques s'attellent à la traduction d'albums pour enfants et proposent des animations, encouragées par une demande croissante du public. Cette démocratisation de la méthode est rendue possible grâce à l'association Avenir Dysphasie MAKATON, qui propose en accès libre près d'une quarantaine d'ouvrages déjà traduits.

Nathalie Maratier, assistante de formation dans l'association, est aussi référente auprès des relais locaux. « Ce sont ces relais qui font de la sensibilisation dans les bibliothèques. Quant aux traductions de livres, elles sont produites à partir de ressources mises à disposition par des formatrices et validées par elles ensuite. »

• [makaton.fr](http://makaton.fr)

Solène Bauché

## PLATON - Une exception au droit d'auteur méconnue

Une exception au droit d'auteur facilite l'accessibilité des œuvres aux personnes en situation de handicap. Grâce à la plateforme PLATON, la BnF encadre les échanges entre éditeurs et organismes agréés.

Le 1er août 2006, une loi venait modifier le Code de la propriété intellectuelle. Elle autorisait des organismes, à but non lucratif et habilités, à adapter des œuvres protégées afin de les rendre accessibles à des personnes en situation de handicap, sans avoir ni à solliciter l'accord des titulaires des droits (auteurs, éditeurs, etc.), ni à les rémunérer. La loi du 7 juillet 2016 a élargi le champ des bénéficiaires en supprimant la question du taux d'incapacité jusqu'alors fixé à 80% minimum, l'ouvrant de fait aux publics «dys». Cette exception au droit d'auteur ne s'applique cependant pas aux œuvres que l'éditeur a de lui-même adaptées en vue de les commercialiser. Concrètement, la BnF a été chargée en 2009 de servir d'intermédiaire entre les associations agréées et les éditeurs. Pour cela, un site internet PLATON (Plateforme sécurisée de Transfert des Ouvrages Numériques) avec accès réservé a été créé en 2010. Dans cet espace transitent d'une part les fichiers sources (XML, PDF, etc.) déposés par les éditeurs - à leur initiative ou suite à une demande spécifique - , d'autre part les versions adaptées au format Daisy ou BRF (braille) par exemple, réalisées par les organismes habilités. Cette centralisation permet de trier les adaptations, mais facilite aussi leur mise en commun.

En 2013, le SNE a lancé l'opération La Rentrée littéraire pour tous, le CNL intervenant en finançant l'intégralité des frais d'adaptation. En 2019, 82 éditeurs avaient fait parvenir leurs publications gracieusement et 425 titres avaient été adaptés.

## Access 42 œuvre pour le label e-accessible

Au terme d'une concertation nationale et inédite débutée en 2014, la Loi pour une République numérique a été promulguée le 7 octobre 2016.

Celle-ci s'est fixée trois objectifs : favoriser la circulation des savoirs, protéger les droits des utilisateurs, et garantir un accès numérique à tous. Ce dernier point comporte la double obligation, notamment pour les administrations publiques, d'afficher leur niveau de conformité sur leurs sites internet et mobiles, et d'établir un schéma pluriannuel de mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap. Un guide a été établi pour compiler les modalités techniques qui permettent d'atteindre et de garantir la mise en conformité : le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité), refondu pour la quatrième fois en 2019.

Tout cela étant particulièrement complexe, notamment pour les néophytes, Access42 accompagne les organismes publics, ou les entreprises privées, à toutes les étapes de ce parcours, depuis la réalisation d'un audit jusqu'à la demande du label e-accessible en fonction des attentes. Outre son expertise, cette SCOP créée en 2014 offre aussi un large panel de formations, de celles qui sensibilisent aux enjeux humains et facilitent la compréhension de la façon dont les personnes en situation de handicap naviguent sur internet, à celles plus techniques qui apprennent à coder des applications mobiles en vue de les rendre accessibles à tous ou à rédiger du contenu adapté aux besoins spécifiques.

• [access42.net](http://access42.net)

# PETITE BIBLIOGRAPHIE ACCESSIBLE

## AU CŒUR DU CONCEPT DU FACILE À LIRE, LE CHOIX DES LIVRES EST ESSENTIEL

• par Emmanuelle Morice •

Contrairement à d'autres pays comme la Suède, la France ne dispose pas d'édition identifiée ou labellisée Facile à Lire. Chaque structure porteuse d'un espace Facile à Lire doit trouver des ouvrages qui répondent aux critères, et ce n'est pas chose aisée lorsqu'on cible surtout des adultes. Ces livres doivent répondre à des critères de forme, des

critères de lisibilité - écriture large, aération, marges suffisantes, illustrations, textes courts / phrases courtes, police de caractère assez grande et sans empattement, chapitrage, temps de conjugaison simples, illustrations à privilégier, papiers mats. Sur le fond, les thématiques doivent aussi « parler » aux personnes qu'on souhaite inviter à lire. Il doit s'agir de livres

valorisants, de qualité, des livres où « on se retrouve », avec des sujets populaires. Pour choisir un livre Facile à Lire il faut parfois savoir travailler sur ses propres représentations. Un livre Facile à Lire se teste, se vit avec son public. Lorsque c'est envisageable, associer les publics aux choix des ouvrages est un bon moyen de ne pas faire d'erreur.

### Quelques livres choisis par le comité de sélection en Sarthe

✿ **Billy Symphonie**, *David Perimony* - Édition De la Gouttière, 2020 -16€

Cette Bande dessinée sans texte, et d'une grande musicalité. C'est l'histoire d'un jeune vagabond qui rêve de devenir un grand musicien...et l'histoire d'un petit oiseau qui rêve de chanter en liberté... Leur rencontre muette, est une ode à l'amitié, à la quête de l'accord parfait.

✿ **Un océan d'amour**, *Wilfrid Lupano, Grégory Pannacione* - Delcourt collection Mirages, 2014 - 25,50 €

Chaque jour, l'homme part pêcher au large des côtes bretonnes, mais il disparaît et ne revient pas. Sa bigoudène l'attend, amoureuse, et convaincue que son homme est en vie, elle part à sa recherche contre vents et marées. C'est le début d'une grande aventure, jusqu'à Cuba, sur un océan dans tous ses états. Une épopée bretonne, sans texte, entre mouettes, sardines et embruns et vents marins.

✿ **Mon homme est un ours**, *Vincent Bourgeau* - Nouvelle Graphique, 2018 - 17,29 €

Pour sa première nouvelle graphique, Vincent Bourgeau nous livre une incroyable histoire d'amour, celle d'une femme et d'un ours. Au cours d'une danse, ils se rencontrent, s'aiment, se passionnent. Un matin, l'ours n'est plus là. Est-ce possible d'aimer un ours ?

✿ **Le musée des museaux amusants : devi-nez qui se cache derrière ces drôles de naseaux**, *Fanny Pageaud* - Atelier du poisson soluble, 2018 - 8,20 €

Une série de museaux d'animaux dessinés de manière très réaliste en très gros plan, accompagnés d'une devinette sur leur origine et de précisions scientifiques. Prix Sorcières 2019 (catégorie Carrément Sorcières, non fiction).

✿ **Colorama : imagier des nuances de couleurs**, *Cruschiform* - Gallimard-Jeunesse Giboulées, 2017 - 22,75 €

Une vision personnelle de la couleur, des nuances les plus classiques aux plus inattendues. Pépite de l'album 2017 (Salon jeunesse de Montreuil), prix Sorcières 2018 (catégorie Carrément Sorcières, non fiction).

✿ **Parlez-vous (les) français ? : atlas des expressions de nos régions**, *Mathieu Avanzi* - Armand Colin, 2019 - 14,47 €

Une cartographie d'expressions utilisées dans les différentes régions de France et recueillies par l'auteur auprès de milliers de locuteurs. Des termes pour se saluer, se réjouir, râler ou encore évoquer le temps qu'il fait, les repas et les tracas quotidiens.

✿ **La voix des animaux : haïkus**, *Seuil*, 2019 - 17,29 €

Une sélection de haïkus dédiés au règne animal agrémentée d'une abondante iconographie.



# *Florilège : l'édition adaptée en Pays de la Loire*

## *Une maison d'édition qui sait parler à tous*

RENCONTRE AVEC SANDRA TODOROVIC,

• par Solène Bauché •

Sandra Todorovic, pouvez-vous nous présenter votre maison d'édition ?

Les éditions ZéTooLu, appelées aussi ZTL, sont spécialisées en lecture confortable. La maison d'édition s'adresse à tous les lecteurs, mais facilite l'accès aux gens qui ont des "dys-ficultés", aux primo-lecteurs, aux personnes qui ont des troubles de l'attention ou de l'hyperactivité, aux lecteurs porteurs de trisomie... En tant que dyslexique, j'ai mis en application les choses qui m'ont moi-même aidée. J'ai travaillé un cahier des charges avec des orthophonistes, des enseignants, des lecteurs empêchés et des lecteurs non-empêchés.

Quel travail effectuez-vous pour rendre les ouvrages accessibles au plus grand nombre ?

Chaque histoire doit répondre à trois critères. Elle doit me plaire et favoriser

l'échange entre l'adulte et l'enfant sur des thèmes qui les interrogent. Enfin, on doit y apprendre quelque chose. Je ne mets pas de tranche d'âge sur mes livres : chacun peut choisir la lecture qui lui convient. Un livre, c'est un langage universel. Il faut que chacun puisse s'y retrouver : il y a autant de personnes différentes dans mes livres que dans mon voisinage. La mixité est importante à mes yeux.

Nous utilisons une police d'écriture spécifique et propre à ma maison, avec des espaces et des interlignes doubles et des astuces qui permettent aux lecteurs d'avoir une meilleure compréhension des textes : par exemple, mettre en gras et en couleur la première majuscule de la phrase et la dernière ponctuation. Cela permet aux enfants lecteurs de bien identifier l'effort à fournir entre le début d'une phrase et celui de la suivante. Les phrases

doivent rester courtes. Je retravaille aussi les tournures, la rythmique du texte avec les auteurs. Et le prix des livres que je publie aussi doit lui aussi rester accessible.

Comment allez-vous à la rencontre de vos lecteurs ?

Je fais beaucoup de vente directe à mes lecteurs mais c'est plus compliqué depuis mars 2020. Avant, il y avait beaucoup d'interventions dans les écoles, d'ateliers dans les bibliothèques et de rencontres en librairie. J'en profitais pour redonner confiance aux parents et aux enfants, leur faire comprendre qu'ils peuvent réussir et qu'ils n'ont pas besoin d'être tous au même niveau d'apprentissage pour ça.

# « Une langue pas barbante »

RENCONTRE AVEC MARIE RÉBULARD,

« · par Solène Bauché · »

Pouvez-vous nous présenter votre maison d'édition et votre ligne éditoriale? Six Citrons Acides est une nouvelle maison d'édition jeunesse qui s'intéresse à la (re) découverte du langage et défend la langue comme bien commun. Nous nous attachons à rendre hommage à cette langue que nous utilisons tous les jours sans forcément nous rendre compte de sa richesse.

Comment concevez-vous l'accès à la langue et au langage, et par quels moyens? Nous sommes attentives aux trois formes de la langue : orale, écrite et lue. Et comme il y autant de manières de lire que de lecteurs, l'appropriation des textes par nos futurs lecteurs est un moteur.

Autant que possible, nous nous engageons dans une approche de type facile à

lire : pour le premier livre éponyme, Six citrons acides sifflent sur le sentier, j'ai tenu à utiliser une typographie très lisible, sans empattement, des dialogues et une narration clairement séparés. L'autrice Françoise de Guibert a joué d'une diversité de vocabulaire qu'elle a équilibré par des textes courts et un dessin très accessible.

Sur le deuxième titre, Le Vélo à ma sœur, on détourne une faute courante des enfants pour jouer avec la subtilité de la langue. Il me semblait nécessaire de s'appuyer sur un scénario solide et très inventif. Le duo Fabien Vehlmann-Charles Duterte a remarquablement relevé le défi. Si, de prime abord, l'album paraît loufoque, il n'en cache pas moins une construction à laquelle nous avons tous été attentifs. Les niveaux de langage sont travaillés au

niveau éditorial et permettent un échange entre l'enfant et son accompagnant lecteur.

Je travaille aussi à la conception d'ateliers pour que mes livres soient présents en bibliothèque, dans les écoles et en milieu rural. Cela permettra à la maison d'être présente en des lieux variés, malgré les prix des livres (entre 16 € et 18 €). Je me suis également rapprochée de la Ligue de l'enseignement Pays de la Loire, grâce à qui des publics empêchés auront un accès direct à mon premier livre. Ceci est l'un des fondements de l'économie sociale et solidaire, à laquelle ce travail d'édition revendique d'être connecté.

• [sixcitronsacides.com](http://sixcitronsacides.com)

# Au service des Sourds et des Entendants

ENTRETIEN AVEC MONICA COMPANYS

« · par Solène Bauché · »

Votre maison d'édition est la référence en langue des signes française (LSF). Pourquoi est-ce important de démocratiser l'accès à cette langue, que ce soit pour les Sourds ou les Entendants ? À l'époque où j'étais professeur de sciences, des parents entendants tentaient de faire passer des messages à leurs enfants sourds par mon intermédiaire, car ils ne savaient pas signer. La communication était désespérément limitée... Ces parents me répétaient que la langue des signes n'était pas écrite, qu'il n'existe aucun livre. Il est vrai qu'à l'époque, la LSF n'était pas encore reconnue comme une langue.

Après m'être aperçue que mes élèves étaient incapables de nommer les aliments, réduits à en donner des descriptions de formes et de couleurs absolument surréalistes, je me suis mise à concevoir un livre, un dictionnaire en LSF, spécialement pensé pour les Sourds par une Sourde : très peu de texte, et un index visuel pour retrouver la pagination quand on ne connaît ni le signe ni le mot. J'ai commandé les dessins, mis en page et cherché une maison d'édition. Mais après de nombreux refus, j'ai décidé de créer ma propre maison d'édition et de commercialiser moi-même mes publications.



Comment rendez-vous la lecture plus accessible aux personnes sourdes et malentendantes ? Maligne éditoriale ? Des livres pour enfants sourds et sur la culture sourde. Et pour financer ces livres spécifiques qui se vendent peu, je publie des livres pour Entendants qui veulent apprendre la LSF. L'objectif est de faire en sorte que la LSF soit répandue et reconnue. L'objet livre est une valeur forte qui permet de laisser des traces et de valider la LSF. Les BD ou les livres avec peu de textes sont plus adaptés aux Sourds pour qui la lecture est une tâche extrêmement

laborieuse. Les manuels scolaires restent globalement rédhibitoires et l'illettrisme des Sourds est très important. Avec la technologie actuelle, les livres qui intègrent des systèmes permettant de voir la traduction en LSF, via un QR code ou le Layar (une application de réalité augmentée avec l'aide de l'image géolocalisée), sont aussi tout à fait à la portée des lecteurs Sourds.

• monica-companys.com

# Rendre lisible l'invisible

LE LIVRE PERCEPTIBLE D'APIDV

• par Patrice Lumeau •

Le travail de l'association apiDV (Accompagner promouvoir intégrer les déficients visuels, anciennement GIAA), fondée à l'origine pour intégrer les malvoyants au corps enseignant, vise aujourd'hui l'accès à l'emploi, la sensibilisation et l'accès à la culture pour les déficients visuels. Dans ce dernier domaine, apiDV ne ménage pas ses efforts. À Angers, la bibliothèque sonore apiDV dispose de 4 000 Cd et prête chaque année un millier de livres audio. Parmi les ouvrages les plus empruntés viennent les romans policiers, les ouvrages d'histoire et les romans de terroir.

Le président de l'antenne apiDV Pays de la Loire, Hervé Rihal, note que l'accès au livre est devenu plus ais  depuis l'assouplissement du droit d'auteur. La mise en place de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicap es a  t e introduite par la loi DADVSI (droit d'auteur et droits voisins dans la soci t  d'information) en 2006. Depuis cette date, il est possible de r cup rer aupr s des  diteurs les fichiers sources des textes

publiés pour les transformer en braille et en audio. Transformer cette matière brute en matière lisible se fait avec l'aide précieuse du numérique. Les outils de synthèse vocale, qui lisent à voix haute le texte à l'écran avec l'aide d'un logiciel dit de revue d'écran, constituent une aide précieuse mais avec ses limites. Rien ne vaut un « vrai » lecteur qui évitera les erreurs d'homonymie (confondre la place du Mail avec la place du mail, par exemple) ou offrira la possibilité de commenter des images. Le fichier texte d'un livre est désormais transposable sur un bloc note tactile, une plage braille (qui peut compter de 32 à 40 caractères). Avec un logiciel dédié à cet usage, le texte numérisé est transformé en braille et audio. Il ne reste plus qu'à transférer de l'ordinateur, le fichier converti, vers la plage braille (un boîtier indépendant) pour le rendre lisible. Le boîtier est transportable, ce qui permet de lire où l'on veut.

Le rôle d'apiDV est de répondre au souhait de lecture. Elle a donc formé, en

Pays de la Loire, une dizaine de lecteurs qui enregistrent le livre sur demande. À Angers, on enregistre environ trente livres par an qui viennent enrichir le catalogue national de la BNFA, la bibliothèque numérique francophone accessible, située à Paris. Pour répondre à la demande des lecteurs, les échanges de services se font avec l'association Valentin Haüy. De son côté, cette dernière constitue aussi une médiathèque sonore, Éole, à Paris. La BNFA, quant à elle, propose environ 40 000 livres. Une grande partie de son travail consiste à indexer chaque ouvrage, pour faciliter le repérage dans l'arborescence du livre, de manière à accéder directement au chapitre ou à la page souhaitée. Le numérique offre un confort d'utilisation qui propulse la cassette audio, auparavant utilisée, au rang de vieillerie.

• apiDV  
109 rue Éblé 49000 Angers  
02 41 86 13 25  
contact.paysdeloire@qiaa.org

# Livre audio, livre vivant

## RENCONTRE AVEC CÉCILE PALUSINSKI

» · par Amandine Glévarec · «

Présidente de l'association La Plume de Paon et directrice de l'agence de formation et de conseil NUMERED, Cécile Palusinski s'est engagée au début des années 2000 dans la promotion du livre audio, en poursuivant un triple objectif culturel, social et pédagogique.

les livres, l'autre beaucoup moins, mais en revanche elle aimait écouter des livres audios. C'est là que j'ai pris conscience de leur potentiel comme support pédagogique. Depuis 10 ans, nous organisons la Plume de paon des Lycéens avec la volonté de croiser des élèves d'établissements de centre-ville et des quartiers périphériques. Nous avons des retours enthousiastes, d'autant plus dans les quartiers où des élèves rencontrent souvent des soucis de lecture. Les enseignants témoignent que certains d'entre eux découvrent pour la première fois une œuvre de bout en bout, que parfois ils se tournent ensuite vers le livre papier. Ça leur permet de dédramatiser la lecture. Quand on regarde le Baromètre des Usages du livre réalisé par la SOFIA/SGDL/SNE, on constate que la part la plus importante d'audio-lecteurs, ce sont les jeunes, bien loin de ce qu'on imaginait il y a 10 ans.

Le livre audio, plus qu'une simple adaptation du livre papier ? On ne peut pas parler d'adaptation car on est dans une lecture *stricto sensu* du texte que le comédien ne peut pas modifier parce qu'il est contraint par le cadre juridique qu'est le droit moral de l'œuvre. En revanche, le choix de faire une lecture

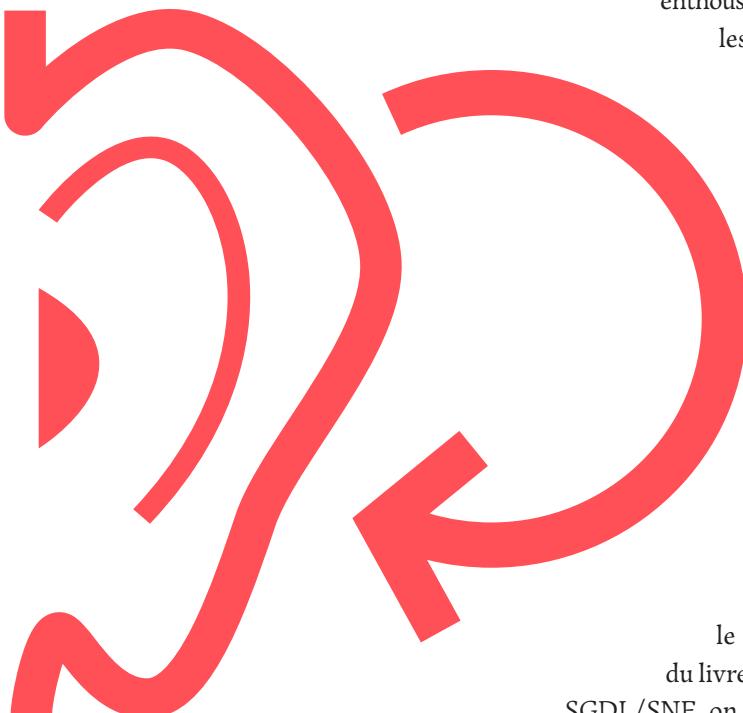
sobre ou d'aller plus loin dans l'interprétation, de recourir à un ou plusieurs comédiens, d'ajouter du *sound design* ou de la musique, font qu'on va au-delà du texte, c'est vraiment un nouvel objet littéraire à part entière où la force émotionnelle de la voix joue un rôle très important. Pour l'instant, en France, nous partons encore des textes disponibles au format papier ; mais avec le développement des podcasts je pense que nous irons de plus en plus vers une production de livres audios natifs. Certains éditeurs pensent déjà à une écriture tournée vers l'oralité, notamment dans le conte.

Qu'espérez-vous voir évoluer dans le champ du livre audio ?

Après la pédagogie, mon deuxième dada est la francophonie. J'espère qu'un jour nous aurons une plateforme francophone du livre audio, car ça m'agace de constater que ce marché est en construction et que ce sont encore une fois les Gafas qui s'en emparent. Mais il n'est pas trop tard pour que les acteurs francophones se parlent et mettent au point une alternative. Il y a également la question du prix qui est aujourd'hui proche de celui d'un grand format papier. Nous pouvons difficilement aller en dessous, d'une part parce que les volumes de vente sont encore limités - même si beaucoup d'éditeurs annoncent une croissance à deux chiffres -, et d'autre part parce que se pose toujours la question des dispositifs d'aide en faveur du livre audio, moins nombreux que pour le livre papier.

Cécile Palusinski, racontez-nous votre rencontre avec le livre audio.

En 2008, j'avais écrit un livre pour enfants qu'un directeur artistique d'Arte m'avait proposé d'adapter. J'ai découvert les coulisses, j'ai trouvé ça magique, mais j'ai aussi remarqué que le livre audio était beaucoup plus présent en librairie en Allemagne que chez nous. C'est le moment également où mes filles apprenaient à lire. L'une adorait





# Dys + dys = Mobidys

LA SPÉIALISTE DU NUMÉRIQUE

→ · par Patrice Lumeau · ←

**M**obidys s'adresse aux « dys », c'est-à-dire toutes les personnes touchées par des dysfonctionnements relatifs au langage (dyslexie, dysorthographie...), des troubles cognitifs induisant des troubles de l'apprentissage.

Mobidys développe des outils numériques pour que les « dys » aient un accès facilité à la lecture. Marion Berthaut, fondatrice et directrice, explique que ces outils bénéficient des progrès récents. « Les sciences informatives sont en train de découvrir un nouveau continent, celui de l'intelligence artificielle qui singe l'intelligence humaine et les processus d'apprentissage, et donc le processus de cognition ». Mobidys élaboré ses outils de façon à soulager l'effort cognitif en agissant sur trois leviers : le décodage, le soutien à l'attention et la compréhension. Les aides, appelées « bêquilles », peuvent prendre des formes multiples : le repérage spatial dans le texte, l'audio, voire les deux à la fois (du texte visualisé en synchronisation avec la voix).

La société a breveté et développé un format e-pub qui intègre ces aides inspirées des techniques orthophonistes, le format Frog. Auprès des éditeurs, Mobidys propose son conseil et son expertise. Les outils de traitement du langage doivent être adaptés en fonction des contenus : « froggiser » un manuel scolaire à la mise en page élaborée

demande plus de travail qu'un roman. Les maisons d'édition jeunesse sont de plus en plus désireuses d'ouvrir leurs catalogues à tous les publics. Hachette, Belin, Albin Michel, Magnard, Actes Sud, Bayard, L'École des loisirs entre autres font appel aux services de Mobidys pour adapter les textes de nombreux ouvrages : parmi les derniers en date, Croc blanc et Arsène Lupin, dont l'engouement n'est pas sans lien avec la série cinématographique.

Les applications sont développées pour ordinateur, tablette et, bien sûr, smartphone, l'inséparable compagnon des adolescents. « En accédant au livre, et en y trouvant du plaisir, les jeunes en difficulté peuvent reprendre confiance en eux », explique Marion Berthaut. En plus de permettre l'entrée dans le langage écrit, le livre renforce la construction individuelle et favorise l'inclusion.

Mobidys travaille aussi avec des institutions, des associations et des établissements scolaires qui veulent se doter d'une bibliothèque numérique sur mesure, accessible au plus grand nombre. L'offre des bibliothèques numériques de Mobidys se décline selon les usages et utilisateurs : Sondido est une bibliothèque à destination des écoles élémentaires, Sondo (400 titres) des livres littéraires et scolaires pour le collège et

le lycée ; BibliOdyssée, à l'attention des bibliothèques, propose une collection disponible en local ou sur le portail de ressources numériques. Quant à Locomo, elle s'adresse aux associations et professionnels du médico-social.

En créant et développant ces collections, Mobidys participe à la transformation numérique de l'enseignement et vise à réduire les inégalités scolaires et la fracture numérique.

• [mobidys.com](http://mobidys.com)

# *Esope production, la voix off*

RENCONTRE AVEC ISABELLE PIFFETEAU

« · par Solène Bauché · »

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

EsoPe Productions est spécialisé dans la voix off et fournit des voix off professionnelles pour tout projet. Les langues étrangères sont transcrrites en audio par des voix off natives.

L'entreprise crée des contenus sonores pour la présentation de livres audio, d'audio-guide, de newsletters, des publications d'articles audio, des magazines, des podcasts, de cartes postales sonorisées et QR code ou tag NFC... L'habillage des contenus audio rentre dans nos réalisations (jingles, bruitages). Nous adaptions aussi à l'audio le script des animations des dessins de presse.

Nous nous occupons du casting, de la prise de son et du montage final. Nous travaillons avec des agences de communication, des entreprises, des mutuelles, des éditeurs, des associations...

L'accessibilité pour les personnes empêchées de lire fait-elle partie de vos motivations ?

En ce qui concerne l'accessibilité, nous publions en audio les newsletters de l'association DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) pour laquelle nous dupliquons des Cd en grande quantité à l'attention de leurs adhérents. Notre objectif pour ces personnes empêchées de lire est de rendre la version audio agréable et de respecter une qualité d'écoute comme toutes nos productions audio. Nous y sommes attentifs. Les nouvelles technologies, la sonorisation des sites web, les tablettes, les téléphones portables facilitent l'écoute des livres audio pour les personnes malvoyantes. Mais notre activité principale s'adresse à tout public : les audio-guides, les parcours audio (musée), tout comme les livres audio que nous sommes tous amenés à utiliser dans la vie courante.

Avez-vous des contenus en accès libre sur votre site ?

Nous mettons à disposition sur notre site des extraits d'articles de presse à titre de démo et de découverte pour les internautes. Nous avons aussi enregistré un livre audio pour la jeunesse avec plusieurs voix, **Les aventures de Garigue**, offert par l'auteur.

• [production-audio-esope.eu](http://production-audio-esope.eu)



# Écrire c'est apprendre à lire

## LES ATELIERS D'ÉCRITURE

→ · par Christel Périssé · ←

Lorsque j'ai commencé à animer des ateliers d'écriture, il y a dix ans environ, il était clair pour moi que le désir de lecture était généralement corrélé à une histoire personnelle, elle-même enchaînée dans une histoire sociale. Le dispositif de médiation culturelle qu'est l'atelier d'écriture, où l'on produit des textes, réfléchit à sa pratique et renforce ses compétences scripturales et lectorales, accueille des publics. Travailler successivement en milieu associatif, auprès de publics dits empêchés, en institution, ou dans un cadre privé, confirme que le lecteur est fortement constitué par le parcours scolaire, les conditions de socialisation et l'environnement immédiat.

Le lecteur socialisé maîtrise les usages du livre. Il se repère non seulement dans le réseau d'accès aux livres (librairies, bibliothèques, maisons d'édition) mais il se repère aussi dans l'histoire de la littérature, sait situer un auteur et valoriser un livre aimé. Les ateliers d'écriture font évidemment vivre ce lecteur socialisé, en particulier en milieu associatif. Les séances s'ouvrent régulièrement sur des échanges de livres, des invitations à une rencontre ou à une signature. Mais il y a un autre lecteur. Celui-ci est indissociable, non des pratiques de lecture, mais de l'écriture elle-même. On ne le rencontre

que lorsqu'un individu prend sa plume car écrire c'est savoir se relire.

L'écriture est un dialogue constant entre ce qui en nous écrit et ce qui en nous se relit. Un aller-retour constant entre production et expertise. Chaque relecture d'une phrase tout juste écrite met en branle une instance d'expertise subtile qui en évalue le sens, la musique, le ton, la met en balance avec l'objectif premier (écrire tendre, écrire réaliste, poétiser, lister, dénoncer...) Si l'objectif est atteint, l'écriture reprend. Sinon, on voit sortir les gommes et le scripteur reprend sa tâche, expérimente, tâtonne, sous l'œil critique de son lecteur intérieur.

J'accompagne donc beaucoup en atelier les processus de relecture. Prendre conscience de la richesse de ce qu'on vient de produire est fondamental. On observe ensuite l'effet rebond sur les lecteurs privilégiés que représente le groupe. On ouvre à la beauté technique : les temps, les registres, la puissance polysémique des mots, l'organisation de la temporalité dans le texte, l'utilisation des rythmes et des sons. On cherche le rapport de convenance le plus parfait entre l'idée et la forme. Bien sûr on « relit » aussi le trajet d'écriture lui-même. Comment l'idée a-t-elle été contactée, quelles difficultés ont été rencontrées, quel trajet émotionnel a eu lieu au fil de l'écriture ? Finalement, on présuppose

qu'il faut beaucoup lire pour écrire alors que c'est peut-être l'inverse.

En cela, les ateliers d'écriture ont été une leçon pour moi. J'ai découvert que les grands lecteurs socialisés n'étaient pas nécessairement de grands relecteurs d'eux-mêmes. A contrario, des non lecteurs - ne se vivant ou n'étant pas perçus comme des lecteurs - pouvaient s'avérer de fins relecteurs d'eux-mêmes, de fins lecteurs des autres, sensibles aux étapes traversées dans l'écriture, capables de reprendre un texte et d'en changer un élément technique pour observer le résultat, capables de lier et verbaliser avec acuité, émotions de lecture et enjeux d'écriture.

L'atelier d'écriture a donc un rôle de mise en relation des publics avec les œuvres littéraires. On s'approprie des textes par modèle, on y découvre des auteurs, on y met en avant la vie littéraire locale. Mais l'atelier d'écriture fait aussi le pari que la praxis de lecteur-scripteur est un des leviers de production du plaisir de lire. Le réseau d'interactions de l'atelier démultiplie la légitimité de chacun. On est d'autant plus légitime comme lecteur qu'on a soi-même écrit et été lu.

• laplumeetleclavier.fr

# Les livres hors les murs

## PAQ'LA LUNE ET TOILE D'ÉVEIL

→ · par Patrice Lumeau · ←

PaQ'la Lune et Toile d'éveil sont installées dans des quartiers populaires auprès des publics dits « éloignés » ou « empêchés de lire ». La première est principalement implantée à Nantes, la seconde à Angers. Toutes deux comptent une vingtaine d'années d'existence et donc d'expérience. Elles ont su s'inscrire dans le paysage en tressant un fort maillage, avec les partenaires sociaux, municipalités, bibliothèques, écoles, bailleurs sociaux...

Pour le directeur artistique de PaQ'la Lune, Christophe Chauvet, le rôle de l'association culturelle d'éducation populaire ne doit pas se limiter à l'accessibilité, souvent corsetée dans le carcan de la culture savante, « Molière c'est très bien, mais les auteurs vivants ont aussi leur mot à dire ». Favoriser l'accès à l'offre institutionnelle tout en développant une offre plus ouverte lui semble essentiel. La culture passe par l'échange. Il faut s'inscrire dans un partage avec les habitants vers lesquels PaQ'la Lune ne cesse d'aller. Quitte à monter des brigades ! Sur le modèle des BIP (Brigades d'intervention poétiques) les Brigades de lecture peuvent jaillir dans une salle de classe, au marché, chez l'habitant, à la maison de quartier. Leur mission est de faire découvrir le théâtre et la lecture contemporaine, fil rouge de PaQ'la Lune.

De son côté, l'association angevine Toile d'Eveil œuvre à l'éveil culturel et artistique par le biais de la musique et du livre. Aline Guérin lit. Elle peut intervenir dans la salle d'attente de la PMI (Protection maternelle et infantile) à la crèche, à l'école maternelle. L'essentiel tourne autour des tout petits, 0 à 6 ans, plus rarement les adolescents, parfois les adultes en apprentissage du français. Ces actions, minutieusement préparées impliquent les partenaires d'accueil. Elles donnent lieu à une restitution écrite pour évaluer comment l'enfant entre dans le livre. Toile d'éveil se place dans la lignée d'Accès (actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations) et de l'agence Quand les livres relient. Aline Guérin défend une lecture individuelle à voix haute. L'enfant a besoin de créer un rapport singulier à l'objet pour s'emparer du livre. Quand la lectrice apporte sa valise avec sa sélection de bouquins, elle espère que l'enfant pourra y trouver « son livre », le coup de cœur qui propulse dans l'univers du livre. « Souvent plein d'enfants autour viennent écouter, mais, je m'adresse à un enfant qui donne le rythme de la lecture ». En prenant un livre, la lectrice ne manque pas de souligner : « Cette lecture c'est toi qui en a fait le choix (ou bien c'est moi qui l'ai choisie) et je vais te la lire et te l'offrir ». La lecture a beau être individuelle, elle implique

souvent les parents. Beaucoup de familles multilingues investissent ce moment lors de l'accueil à l'école. S'il existe de nombreux outils de médiation, « il est nécessaire de revenir à l'essentiel : la lecture individuelle et à voix haute, quitte quelquefois à questionner les pratiques des bibliothécaires », et Aline Guérin d'ajouter « la lecture doit se conjuguer avec plaisir ». Notion que l'association fêtera ses 20 ans en octobre prochain.

PaQ'la Lune et Toile d'éveil défendent une implantation dans la durée pour que vivent la médiation. Les actions ponctuelles ne suffisent pas, « il est nécessaire d'instaurer un rendez-vous régulier pour se faire accepter » souligne Christophe Chauvet. Il existe de multiples pistes pour faire sortir le livre de ses murs : lecture quotidienne dans le hall de l'immeuble, bibliothèque de rue avec valise de bouquins et coussins, en passant par des actions ponctuelles (*geocaching*, un jeu de piste avec GPS agrémenté de lectures d'auteurs, lecture flash dans les ascenseurs). Le liant est le lien social. Pour que la graine de médiation prenne, il faut s'ancrer dans le paysage, apprendre à se poser, apprendre le temps du livre.

• [paqlalune.fr](http://paqlalune.fr)  
• [toile-eveil.fr](http://toile-eveil.fr)



# Des librairies pour toutes et tous ?

ENTRETIEN AVEC GWENDAL OULÈS, RÉCRÉALIVRE (LE MANS)  
ET STÉPHANIE DOUARCHE-LE ROY, LES LUCETTES (SAINTE-LUCE-SUR LOIRE)

↔ · Propos recueillis par Christelle Capo-Chichi · ↔

**A**priori portée par les politiques de lecture publique, comment la question de l'accessibilité et des publics éloignés de la culture se pose-t-elle pour les librairies ?

*Gwendal Oulès* : En tant que commerce, nous avons une vraie réflexion à mener pour conquérir de nouveaux publics. La question s'est brutalement posée à l'occasion des confinements et du clic et collecte. Il nous fallait agir comme ceux que nous avions toujours critiqués ! Or, si nous ne sommes pas capables de toucher des publics éloignés comme Amazon sait le faire, on échoue d'un point de vue économique et éthique !

*Stéphanie Douarche* : Le développement des rayons qui permettent de lire « autrement » nous amènent à mieux penser les publics qui ne venaient pas ou peu, et sont porteurs d'une demande différente de lecture.

Le contexte de pandémie et les confinements ont-ils changé votre clientèle ?

*S.D.* : Nous avons vu arriver une nouvelle clientèle, notamment via les commandes sur le site de l'Alip (l'association des libraires

indépendants des Pays de la Loire). Les gens avaient du temps pour lire ou se remettre à la lecture : « cela fait des années que je ne lisais plus, que me conseillez-vous ? » Beaucoup ont pris conscience de la chance d'avoir un libraire près de chez eux : « on veut vous garder ». Ce qui est important pour nous, c'est que cette clientèle gagnée est locale.

*G.O.* : Jamais les librairies n'avaient autant été mises en avant par les médias. Nous avons vu arriver des clients que nous ne connaissions pas, souvent issus de communes rurales. Ils avaient réalisé l'importance du commerce de proximité et éprouvaient le besoin de nous le dire : « On a compris qu'il fallait faire comme ça ». Nous nous sommes demandé que faire pour ces nouveaux venus. Notre réponse passe par un accueil attentif, personnalisé : « Vous venez pour la première

fois ? Souhaitez-vous que je vous explique comment la librairie est organisée ? ». Depuis, grâce aux cartes de fidélité, on voit que ces personnes continuent de venir et d'acheter. On a vraiment gagné des clients.

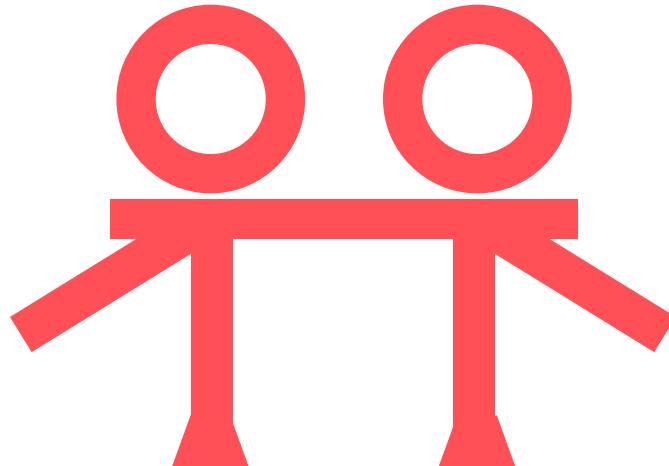
Comment toucher les publics éloignés ?

*S.D.* : À travers les animations et partenariats. Il y a deux ans, nous avons accueilli les éditions ZéTooLu pour une rencontre consacrée à la lecture facilitée. Cela a participé à une meilleure connaissance de ces livres : le public sait qu'il les trouve facilement chez nous. Nous donnons aussi carte blanche à l'écrivain Philippe Ayraud pour des rencontres littéraires : ses choix d'auteurs de la région suscitent la curiosité d'habitués et d'un public moins lecteur, attiré par l'ancrage local. Enfin, nous avons créé un partenariat avec les bibliothèques de Mauves et de Thouaré, des séances de lecture et discussions à tour de rôle dans les

bibliothèques et la librairie.

Dans un souci d'ouverture, nous sélectionnons des textes de moins de 200 pages. Nous avons vu ainsi arriver des publics que nous ne connaissions pas.

*G.O.* : À notre niveau, impossible de toucher le public



## Festivals : cibler et convaincre

« La question de l'accessibilité est pour nous celle de l'ouverture des publics » affirme Benoit Sagot-Duvauroux de Mauves-en-Noir (festival du polar), « c'est important d'accueillir toutes les populations, mais c'est difficile avec les 18-30 ans. Pourtant ils lisent ». Mais comment comprendre les attentes d'un public intouchable ? « Nous n'avons pas la clé... mais ce que font les Docteurs Polars nous aide, car ils questionnent en partant d'autre chose que du polar, le dernier film aimé par exemple. »

Pour Antoine Barbedet de Fest'Malles (Rencontres sur les pratiques d'animation en lecture-écriture organisées tous

les 2 ans par La Trumelière à Orée d'Anjou), après avoir identifié, il faut convaincre : « Notre festival s'adresse aux médiateurs du livre. Les assistantes maternelles font par exemple partie des personnes qui sont au quotidien les plus en contact avec les livres et les enfants. Mais comme elles ne se sentent pas légitimes dans la médiation, je dois leur démontrer qu'elles en font déjà. » La solution envisagée : intégrer le festival aux plans de formation professionnelle. Mais là encore il faut convaincre.

Amandine Glévarec

non-lecteur. Aussi la question du partenariat est-elle essentielle. Écoles, associations : à travers les rencontres, salons, résidences, nous approchons de nouveaux publics. Même si les retours commerciaux sont faibles, le nom de la librairie est cité et parfois le partenariat inclut une visite de la librairie : cela crée de premiers liens. Je participe aussi au dispositif Facile à Lire mené par Sarthe lecture. J'ai une mission de veille sur les titres répondant aux critères du Facile à Lire. C'est l'occasion de travailler avec les acteurs du champ social, attentifs à la promotion de la lecture, mais qui ne savent pas comment s'en emparer.

Quelle offre spécifique développer pour des publics peu habitués à la librairie ?

G.O. : Comme personne ne nous oblige à nous poser la question de l'accessibilité, nous n'avons aucune raison de déroger à notre offre éditoriale, à nos choix. C'est bien simple : si les gens entrent c'est qu'ils sont prêts à nous écouter. Ils repartiront avec un livre qui leur correspond et que je souhaite défendre. À nous de développer notre qualité d'écoute pour comprendre ce que la personne recherche et d'y adapter notre discours.

S.D. : Le livre audio tout d'abord : outre les malvoyants ou de grands lecteurs

perdant la vue, ce rayon attire aussi celles et ceux qui avaient abandonné la lecture et veulent renouer avec elle. D'autres aussi qui effectuent de longs trajets en voiture. Ou qui éprouvent du plaisir à écouter des textes lus par de grands comédiens. Quand des parents nous demandent un livre pour un enfant « qui n'aime pas lire », nous proposons facilement des livres audio : cela répond souvent à leur recherche. Le potentiel pour toucher des publics qui ne lisent pas, plus ou peu, est immense, même si le temps d'écoute reste une difficulté. De même, la lecture facilitée pour les « dys » est en expansion. La médiatisation du handicap « dys » alevé les tabous, les clients n'hésitent plus à les demander. Les versions adaptées d'éditeurs jeunesse classiques, tels Nathan ou Castelmore par exemple, sont aussi intéressantes à travailler pour un public adulte.

Comment l'accessibilité se traduit-elle physiquement dans votre librairie ?

S.D. : Dans nos 80 m<sup>2</sup> de plain-pied, tout est déjà accessible en fauteuil roulant ou en poussette. Nos meubles à roulettes nous permettent d'accueillir facilement des animations, mais nous aménageons en plus une petite salle. Nous allons changer nos meubles et agrandir le comptoir sur lequel sont présentés les livres audio,

pour donner encore plus de visibilité à ce secteur important.

G.O. : La librairie compte 90 m<sup>2</sup> de plain-pied dans une maison datant du XVIII<sup>e</sup> siècle où fauteuils et poussettes se déplacent facilement. Nous y travaillons à trois, toujours à proximité des clients. Impossible de se perdre ! Aussi, en terme d'autonomie des clients, nous ne faisons... rien ! Nous sommes là ! À tout instant, nous cherchons à instaurer le dialogue, sans nous imposer. L'accessibilité, c'est dire que nos clients entrent dans une « maison » et que les trois « habitants » mettront tout en œuvre pour les aider.

- Récréalivres, 7 Rue de la Barillerie, 72000 Le Mans 02 43 77 90 66
- Les Lucettes, 6 Rue Jean Moulin, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire 02 28 16 43 77



# Programmation littéraire : le paradoxe du numérique

ENTRETIEN AVEC CÉLINE BÉNABÈS ET ÉLOÏSE GUÉNÉGUÈS

• par Amandine Glévarec •

L'obligation de recourir au numérique imposée par la pandémie aurait pu apparaître comme la solution miracle à tous les problèmes d'accessibilité... À en croire Céline Bénabès de Lecture en tête à Laval et Éloïse Guénégùes du Grand R à La Roche-sur-Yon, le recours au numérique a surtout nuit à leur objectif premier : tisser des liens pérennes avec un public de proximité.

Quelles ont été vos expériences du numérique durant la pandémie ?

Céline Bénabès - Quand nous avons reçu les chiffres des personnes présentes devant leur écran pendant la dernière édition du Festival du Premier roman et des littératures contemporaines, nous avons constaté que la ville qui a généré le plus d'audience est Paris. Normalement, Laval aurait dû faire poids car nous y accueillons beaucoup de monde depuis des années. Le constat a été assez sec car si nous perdons notre public local, nous n'exissons pas. Cela est contradictoire, et la question de l'accessibilité l'est sans doute un peu : en ouvrant au numérique, on rend un événement accessible à la terre entière, mais ce n'est pas parce qu'on propose un événement en numérique que le public habituel va être présent ou se sentir concerné. On peut même le perdre.

Éloïse Guénégùes - De la même manière, nous avons maintenu à distance des master classes avec Arno Bertina. C'était amusant de constater qu'une personne se connectait depuis Dubaï, mais finalement assez anecdotique car nous n'allons pas tisser grand-chose avec elle sur le long terme. Ce qui m'intéresse, c'est de me demander comment on va jusqu'aux gens, comment ils peuvent se sentir suffisamment à l'aise pour venir dans nos lieux et bénéficier des collaborations que l'on met en place au niveau local ? Au quotidien, notre terrain est autour de nous. C'est important d'avoir pu maintenir des liens virtuels, mais la pandémie n'a fait que révéler des inégalités : plus personne ne pouvait entrer dans les maisons d'arrêt, les ateliers d'écriture dans le cadre d'un Service Insertion ont été compliqués par la fracture numérique

Quelles conclusions en tirez-vous ?

E.G. - En fait, c'est se dire qu'il est impossible de prendre une situation globale et de lui appliquer une solution unique, ça ne marche pas. Mais ça soulève aussi des questions car nous avons travaillé à distance avec Montréal et, au fond, est-ce bien raisonnable de continuer à se déplacer à l'heure de la transition écologique ? Alors, peut-être doit-on aussi comprendre que tout n'est pas transposable, qu'il nous

faut inventer de nouvelles formes. Par exemple, si on doit travailler en virtuel, imaginons des capsules d'une minute au lieu de filmer un entretien d'une heure.

C.B. - Créer des liens, en particulier avec des lecteurs motivés pour se déplacer pour écouter un écrivain ou pour assister à une performance, est quelque chose qui doit être nourri de manière permanente. Être accessible, c'est être avec les gens, leur montrer qu'on est toujours là, au plus proche, ce qu'on a essayé de faire dès mars 2020 en faisant par exemple du portage de livres à domicile. Il va nous falloir retrouver le terrain, la capacité à nous réunir. Le Festival du Premier roman permet à Laval une rencontre de tous les publics, même ceux qu'on qualifie d'empêchés. Ce mélange de générations, de classes sociales, de profils professionnels, qui peuvent se croiser, échanger, se découvrir, est vraiment ma définition de l'accessibilité à la culture.

- [festivalpremierroman2021.fr](http://festivalpremierroman2021.fr)
- [legrandr.com/fabrique-litteraire](http://legrandr.com/fabrique-litteraire)

# *Hélène Defromont, des gestes aux mots*

**RELIER SOURDS ET ENTENDANTS**

→ · par Patrice Lumeau · ←

Le français et la langue des signes français (LSF) sont deux langues bien distinctes. Hélène Defromont, artiste, interprète et traductrice de français en langue des signes travaille à la perméabilité de ces deux cultures. La gymnastique intellectuelle (à pratiquer en direct pour l'interprétariat) n'est pas douce, elle demande un effort de concentration considérable. De plus, certains concepts n'ont pas forcément leur équivalence en LSF. Il faut avoir recours à des périphrases, des comparaisons, voire poser un concept, telle la sophrologie qui n'a pas son équivalence en LSF. A contrario, la LSF ne possède pas de conjugaison mais des indications

de temps, elle n'est pas « genrée ». L'interprète se fait alors créatrice de signes, enrichissant la langue.

Hélène Defromont travaille auprès des particuliers (pour négocier un prêt à la banque par exemple), des entreprises (pour dispenser une formation à l'intention des salariés sourds), des collectivités ou encore au CHU de Nantes, auprès l'unité d'accueil et de soins pour personnes sourdes et malentendantes. Après un parcours artistique où le geste était prédominant, Hélène

Defromont s'est orientée vers ce métier du signe. Le corps est au centre de son travail. Sa sensibilité pour les arts visuels l'a conduite à se spécialiser dans

l'accès à la culture, notamment pour les salles de spectacles et lieux d'exposition de l'agglomération nantaise, parfois en binôme avec Sophie Hougard, sourde de naissance. L'activité consiste à identifier les spectacles accessibles ou/et les rendre accessibles.

Une surdité profonde est un obstacle

majeur pour la compréhension de l'écrit. L'apprentissage d'une langue passe en partie par la musicalité de celle-ci. Un sourd voit les lettres, ne perçoit pas ses sonorités. Pour Hélène Defromont cette appréhension du livre réside avant tout dans le difficile accès au français et à la culture des entendants. S'ajoute le peu de place que l'Éducation nationale accorde à la LSF qui est restée interdite à l'école jusqu'en 1977 !

En 2005 la loi sur l'égalité des chances reconnaît la LSF comme « une langue à part entière », qui stipule que « tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française. » Pourtant, l'école peine à pratiquer l'inclusion. À propos du taux d'illettrisme chez les sourds (sans qu'il y ait de chiffre fiable depuis un rapport de 1998 indiquant un taux de 80% !) tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est anormalement élevé. De rares maisons d'édition, comme Inclood ou Monica Compagnys, travaillent à renverser cette tendance.

• [helenedefromont.fr](http://helenedefromont.fr)



Comment garantir, partout et pour tous, un accès facilité à la lecture ? Objet commercial et intellectuel, le livre est aussi un vecteur d'émancipation. En puisant dans nos recensements des acteurs du livre et de la lecture en région, nous avons fait émerger un certain nombre d'initiatives et d'outils qui œuvrent en faveur de l'inclusion : bibliothèques, activités d'édition et de production, formes de médiation... Nous proposons de découvrir ici des portraits et des entretiens qui mettent en lumière les artisans de cette grande cause en Pays de la Loire.

[contact@mobilis-paysdelaloire.fr](mailto:contact@mobilis-paysdelaloire.fr)

Mobilis, pôle de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire  
13 rue de Briord - BP 80526  
44005 NANTES CEDEX 1  
02 40 84 06 45  
[mobilis-paysdelaloire.fr](http://mobilis-paysdelaloire.fr)

• Reproduction des pictogrammes avec l'aimable collaboration de l'association A.A.D Makaton [www.makaton.fr](http://www.makaton.fr) •

